Biodiversité: les publications des grandes entreprises françaises sont-elles alignées avec les meilleures pratiques?

Revue de l'alignement des URD 2022 du SBF120 avec les recommandations de la TNFD

2ème édition du baromètre - Septembre 2023



SOMMAIRE

Contexte, objectifs et approche méthodologique



Vue d'ensemble



1 Gouvernance



Stratégie



Gestion des impacts et des risques



4 Indicateurs et objectifs



Lien TNFD / CSRD



Messages clés



Éditorial

A l'heure où plus de la moitié de la création de valeur dans le monde est dépendante de la nature* et où celle-ci subit des pressions inédites, les enjeux de biodiversité sont devenus incontournables pour l'agenda politique international. La récente COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique a ainsi donné naissance au Global Biodiversity Framework (GBF) qui fournit un cap et des objectifs à l'action mondiale.

La « Corporate Sustainability Reporting Directive » (CSRD) renforce la publication prochaine d'informations relatives à la biodiversité et aux différentes pressions qui s'exercent sur elle (utilisation des ressources, pollutions, etc.) par les entreprises, répondant ainsi à l'objectif 15 du GBF.

Les différents référentiels comme le « Sciencebased targets for nature » (SBTN) et la « Taskforce on nature-related disclosures » (TNFD), qu'EY a rejoints, arrivent au bout de leur processus d'élaboration, et proposent une méthodologie aux acteurs économiques pour mieux comprendre ces enjeux et comment y apporter des réponses.

* 44 G\$, New Nature Economy Report, WEF (2020) Plus que jamais, les entreprises et institutions financières doivent faire du vivant une priorité : en évaluant l'impact de leurs investissements et opérations sur la biodiversité, ainsi que leurs dépendances aux services écosystémiques, de manière à mieux qualifier les risques qui en découlent et les intégrer dans leurs décisions d'investissement et dans leurs opérations.

Cette étude s'inscrit dans la continuité de <u>notre</u> <u>premier baromètre biodiversité</u> et des travaux que nous menons au sein de la TNFD. En faisant le point sur l'alignement de 120 grandes entreprises françaises sur les dernières recommandations de ce référentiel, elle a vocation à être récurrente et élargie à l'international.

Elle est surtout une opportunité pour faire largement connaître les travaux de la TNFD, en même temps qu'un appel à l'action pour placer les enjeux de biodiversité au cœur des modèles d'affaires et porter une stratégie ambitieuse de transformation durable.



Alexis Gazzo, EY & Associés Associé EY, Leader EY Sustainability France Représentant d'EY au sein de la TNFD



CONTEXTE, OBJECTIFS ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Un cadre de reporting en matière de biodiversité qui se renforce et qui demande aux entreprises de revoir leurs publications en la matière



Si le reporting en matière de climat s'est structuré depuis une quinzaine d'années, plusieurs évolutions vont conduire à fortement renforcer le reporting en matière de biodiversité:

- ► la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) qui a donné naissance à un accord mondial engageant construit autour de 23 cibles pour 2030,
- le développement de normes de reporting extra-financier couvrant notamment la biodiversité (CSRD notamment), et
- ► les avancées des initiatives internationales en faveur de la nature telles que le SBTn ou la TNFD qui offrent désormais des outils et des méthodes aux entreprises pour mieux prendre en compte ces enjeux et agir en conséquence dans les stratégies liées au vivant.

A la suite de trois premières itérations, la Taskforce on nature-related disclosures (TNFD) a publié le 28 mars 2023, <u>un cadre de référence provisoire (v0.4)</u> qui marque la fin d'un cycle de 18 mois de consultations et d'ajustements, et qui :



Définit un langage commun,

via un glossaire des concepts fondamentaux pour comprendre la biodiversité et ses enjeux ;

Propose 14 recommandations

de publication sur les risques et opportunités, impacts et dépendances (ROID) liés à la biodiversité;

Partage un processus d'évaluation

de ces ROID, nommé « LEAP » pour une approche en quatre étapes, « Locate, Evaluate, Assess et Prepare ».

Par rapport à la v0.1 de mars 2022, cette v0.4 **insiste** sur l'analyse des **impacts et dépendances** en plus des risques et opportunités, sur l'évaluation de l'ensemble de la **chaîne de valeur**, et sur l'intégration des **parties prenantes** directement concernées par l'activité de l'entreprise dans les stratégies liées au vivant.



CONTEXTE, OBJECTIFS ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La TNFD structure la publication d'informations relatives à la biodiversité autour de 14 recommandations, cohérentes avec les exigences de la CSRD



Gouvernance

Gouvernance des risques opportunités, impacts et dépendances (ROID) liés à la nature pour l'organisation

- Décrire la surveillance des ROID liés à la nature réalisée par le conseil d'administration
- Décrire le pilotage des ROID liés à la nature par la direction et l'organisation

2 Stratégie

Effets de ces ROID sur la stratégie de l'organisation

- Décrire les ROID liés à la nature identifiés à court, moyen et long terme
- Décrire les effets subis ou à venir des ROID liés à la nature sur la stratégie, et la planification financière de l'entreprise
- 5. Décrire la résilience de la stratégie de l'entreprise
- Décrire les sources géographiques d'interaction de l'entreprise et sa chaîne de valeur avec les écosystèmes les plus importants et/ou menacés

3 Gestion des impacts et des risques

Processus d'identification, d'évaluation et de gestion des ROID liés à la nature

- Décrire le processus de l'entreprise pour identifier et évaluer les ROID liés à la nature sur ses opérations directes
- Décrire le processus de l'entreprise pour identifier et évaluer les ROID liés à la nature tout au long de sa chaîne de valeur (nouveau)
- Décrire les processus de l'entreprise pour gérer les ROID liés à la nature et les actions prises dans ce cadre
- 10. Gestion intégrée des risques : décrire comment ces processus sont intégrés dans la gestion globale des risques de l'entreprise
- 11. Décrire le processus d'implication des communautés locales dans l'identification et l'évaluation des ROID de l'entreprise liés à la nature (nouveau)

4 Indicateurs et objectifs

Indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer ces ROID

- 12. Publier les indicateurs utilisés par l'entreprise pour évaluer et gérer les risques et opportunités liés à la nature, alignés avec sa stratégie de gestion des risques
- 13. Publier les indicateurs utilisés par l'entreprise pour évaluer et gérer les impacts et les dépendances liés à la nature (nouveau)
- 14. Décrire les objectifs fixés par l'entreprise pour gérer les ROID et la performance associée



CONTEXTE, OBJECTIFS ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Une approche cohérente avec le baromètre mondial EY relatif à la TCFD



Objectifs de la seconde édition du baromètre

- mesurer l'alignement des grandes entreprises françaises (du SBF120) avec les recommandations de la dernière version de la TNFD (telles que définies dans la v0.4),
- identifier les bonnes pratiques et axes d'amélioration
- évaluer les progrès réalisés par les entreprises au cours de l'année passée

Cette étude utilise les informations de l'entreprise publiées pour l'exercice 2022* et les compare avec les informations publiées pour l'exercice 2021

* à partir de leurs documents d'enregistrement

Méthodologie appliquée

Cette analyse s'appuie sur la méthodologie définie dans le cadre de notre Baromètre mondial sur la publication des risques climatiques, publié depuis 2018.

La méthodologie appliquée repose sur deux critères : une notation de la couverture et de la qualité des informations publiées selon les 14 recommandations et 4 piliers de la TNFD.

1 La couverture de l'information

Pour chacune des recommandations de la TNFD, une note de 0% ou 100% a été attribuée à l'entreprise si elle publie des informations associées, indépendamment de la qualité de(s) (l')information(s) publiée(s):

- 0% aucune information spécifiquement relative à la biodiversité n'est publiée dans ce domaine
- ▶ 100% de l'information spécifiquement relative à la biodiversité est publiée dans ce domaine

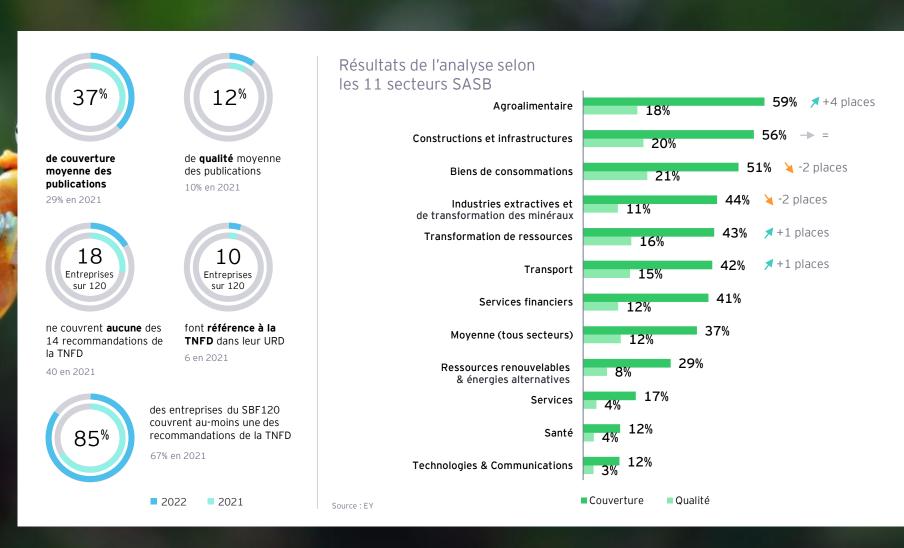
2 La qualité de l'information publiée

Pour chacune des recommandations de la TNFD, des critères ont été définis afin d'évaluer un niveau de qualité allant de 0% à 100% en fonction du niveau d'information apporté : 0% correspondant à aucune information apportée et 100% à l'ensemble des aspects mentionnés par la TNFD traités avec suffisamment de précisions.



VUE D'ENSEMBLE

Si un nombre croissant d'entreprises intègre désormais les enjeux biodiversité dans leur reporting, la marge de progression sur la qualité de l'information publiée reste conséquente



- Bien que de nombreuses entreprises publient des informations relatives à la biodiversité, en particulier les actions qu'elles ont mises en place, peu sont partiellement ou complètement alignées avec les recommandations de la TNFD, et peu mentionnent ce référentiel (8%).
- Les secteurs de l'agroalimentaire, des constructions et infrastructures (utilities notamment) et des biens de consommations (en particulier le luxe) sont ceux qui couvrent et qui répondent le mieux aux recommandations de la TNFD.
- A l'inverse, les secteurs des services, de la santé et des technologies & communications (en particulier les technologies de l'information et services) ont les plus faibles notes en matière de couverture et de qualité des informations publiées.
- Par rapport à l'année précédente, on note une augmentation significative du taux de couverture moyen (+8pts).
- En revanche, le score de la qualité moyenne des publications a peu progressé (+2pts). Cela s'explique notamment par le durcissement des critères de notation liés aux exigences du cadre de la v0.4 et par l'ajout de nouvelles recommandations de la part de la TNFD.



Les entreprises déploient une gouvernance extra-financière de plus en plus robuste, sans qu'elle cible spécifiquement la biodiversité

Evolution de couverture de

2021 à 2022

→ +0 pts

Gouvernance

2 Stratégie

3 Gestion des impacts et des risques

Indicateurs et objectifs

Résultats pour le pilier gouvernance en matière de biodiversité

21%

Recommandation 1 -Supervision par le conseil d'administration

27% **≯** +12 pts

Recommandation 2 -Pilotage par la direction et organisation

8%

Couverture

Pourcentage d'entreprises ayant couvert cette recommandation dans leur URD 2022

Source: EY

Qualité

Note moyenne des entreprises en termes de qualité d'information publiée au regard des différentes exigences de la TNFD

Niveau d'alignement avec les recommandations de la TNFD en matière de gouvernance

RECOMMANDATION 1

Description de la supervision du risque par le conseil d'administration

- Dans une grande majorité des cas, le conseil d'administration des entreprises du SBF120 intègre les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus de supervision de la stratégie et des affaires. Dans certains cas, l'enjeu est piloté par des comités dédiés (comité de Responsabilité sociétale des entreprise (RSE), comité développement durable, etc.).
- Cependant, la biodiversité est rarement mentionnée dans le périmètre d'action des instances de gouvernance existantes : seules 25 entreprises la citent, comme en 2021. Toutefois, un nombre croissant de ces entreprises a nommé un ou plusieurs responsables biodiversité.

RECOMMANDATION 2

Pilotage et organisation mise en place

- Les entreprises analysées mentionnent systématiquement l'existence d'un service en charge du pilotage des risques extra-financiers et de la création et la gestion des politiques RSE.
- Une minorité d'entreprises partage l'existence d'un collaborateur ou d'une instance uniquement dédiée aux enjeux biodiversité, malgré des progrès observés (+12% par rapport à 2021).
- La description du rôle de ces instances pourrait être plus étoffée mais on note des progrès par rapport à l'année dernière, la moitié indiquant spécifiquement les processus adoptés permettant de suivre les enjeux relatifs à ce sujet, via les actions menées, ou encore la fréquence des discussions.

Gouvernance et biodiversité : les meilleures pratiques observées

- Assigner une responsabilité en matière de biodiversité à l'un des administrateurs ou nommer un administrateur avec des compétences reconnues en matière de biodiversité.
- Collaborer avec des experts écologues pour la revue des risques, des politiques et des performances, et pour l'identification des bonnes pratiques à faire remonter aux instances de pilotage et de supervision.
- Attribuer la responsabilité du suivi de la mise en œuvre de la politique biodiversité du groupe à une instance de gouvernance spécifique (comité RSE, environnement ou dédié).
- Nommer des représentants en charge des sujets biodiversité au niveau de chacun des sites prioritaires, assurer leur coordination et leur mise en réseau.
- Intégrer dans l'index de calcul de la rémunération variable des dirigeants un indicateur de performance relatif à la nature.



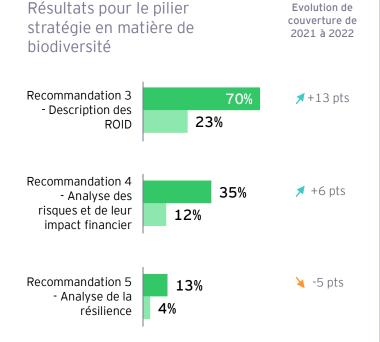
La biodiversité est fréquemment identifiée comme un enjeu matériel, mais son impact financier sur la stratégie d'entreprise est encore peu pris en compte (1/2)

Gouvernance

Stratégie

Gestion des impacts et des risques

Indicateurs et objectifs



Qualité

la TNFD

Note moyenne des entreprises en termes de qualité d'information publiée

au regard des différentes exigences de

Niveau d'alignement avec les recommandations de la TNFD dans le domaine stratégique

RECOMMANDATION 3

Description des risques, opportunités, impacts et dépendances liés à la biodiversité

- La majorité des entreprises fait référence à un ou plusieurs enjeux relatifs à la biodiversité (84 entreprises soit +16 par rapport à l'année dernière) dans les analyses de matérialité des URD (ex. impact sur la biodiversité, préservation de la biodiversité).
- Si les entreprises évoquent généralement la notion d'impact ou de risque, la mention de la biodiversité comme opportunité ou dépendance reste rare. Ces deux aspects sont cependant progressivement évoqués par les entreprises les plus avancées.
- Toutefois, lorsque ces analyses sont détaillées, elles n'intègrent quasiment jamais d'horizons temporels.

RECOMMANDATION 4

Description de la prise en compte des risques et opportunités liés à la biodiversité dans la stratégie et la planification financière de l'entreprise

En 2022, le nombre d'entreprises qui restituent un impact financier lié à la biodiversité a progressé. Toutefois, une description précise et quantifiée des effets des risques et des opportunités liés à la nature sur les activités et la stratégie de l'entreprise reste rare. Lorsqu'elle est publiée, elle l'est souvent via une description qualitative sans précisions sur sa prise en compte dans les décisions et le budget.

RECOMMANDATION 5

Analyse de la résilience de la stratégie de l'entreprise

- Seules 15 entreprises sur 120 évoquent la résilience de leur stratégie au regard des enjeux biodiversité et ce sujet est en général peu mature ou approfondi.
- Quelques entreprises évaluent leurs dépendances aux services écosystémiques et l'impact de ces dépendances sur la résilience de l'entreprise en fonction de scénarios climatiques.
- De manière générale, même si certaines entreprises anticipent des changements de pratiques, très peu font explicitement référence à la résilience de leur activité en lien avec la nature.



Couverture

ayant couvert cette

URD 2022

Source: EY

Pourcentage d'entreprises

recommandation dans leur

La biodiversité est souvent identifiée comme un enjeu matériel, mais encore peu d'entreprises ont déployé des mesures dédiées (2/2)

Gouvernance

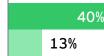
Stratégie

Gestion des impacts et des risques

Indicateurs et objectifs

Résultats pour le pilier stratégie en matière de biodiversité Evolution de couverture de 2021 à 2022

Recommandation 6 - Analyse localisée



🖊 +14 pts

Couverture

Pourcentage d'entreprises ayant couvert cette recommandation dans leur URD 2022

Source: EY

Qualité

Note moyenne des entreprises en termes de qualité d'information publiée au regard des différentes exigences de la TNFD

Niveau d'alignement avec les recommandations de la TNFD dans le domaine stratégique (suite)

RECOMMANDATION 6

Dimension localisée des analyses et de la stratégie

- Seules les entreprises les plus avancées dans les secteurs de la fabrication de biens (en particulier le luxe), de la chimie et des industries extractives ont généralement conduit une analyse poussée à l'échelle de leurs sites physiques ou de leurs projets.
- Parmi celles-ci, on peut souligner la présence de méthodologies rigoureuses via l'utilisation d'outils comme l'Integrated biodiversity assessment tool (IBAT), ou le Species Threat Abatment and restoration metric (STAR). Cependant, seulement deux entreprises publient dans leur URD une liste exhaustive ou une carte identifiant l'ensemble de leurs sites et un niveau d'impact associé.
- Enfin même si une identification des sites sensibles est réalisée, cette donnée gagnerait à être plus souvent mise à profit, afin de prioriser les actions à mener et les adapter aux contraintes locales.

Stratégie et biodiversité : les meilleures pratiques observées

- Intégrer un engagement de protection de la biodiversité au sein de la raison d'être.
- Décliner et structurer une stratégie biodiversité complète qui permette d'éviter, réduire et compenser les pressions les plus importantes, à la fois au niveau des sites et activités (impacts directs), mais également tout au long de la chaîne de valeur (impacts indirects, en amont et en aval).
- Qualifier voire mesurer les niveaux d'impact et de dépendance de l'entreprise vis-à-vis des différents types de services écosystémiques, et des cinq facteurs directs de changement principaux identifiés par l' Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES).
- Expliciter et illustrer les liens entre les impacts et dépendances d'une part, et les risques et opportunités par ailleurs.
- Développer une offre de services ou de produits présentant un impact réduit ou positif sur la nature (par exemple, la restauration d'écosystèmes par des entreprises via la construction d'infrastructures).
- Qualifier voire mesurer l'impact financier des risques liés à la nature en termes de revenus / coûts, d'actifs/passifs et de coût du capital, ou sur le modèle d'affaires de l'entreprise (par exemple, les approvisionnements ou les investissements).
- Publier une liste exhaustive voire une carte de l'ensemble des sites de l'entreprise et y associer une mesure d'impact sur la biodiversité.



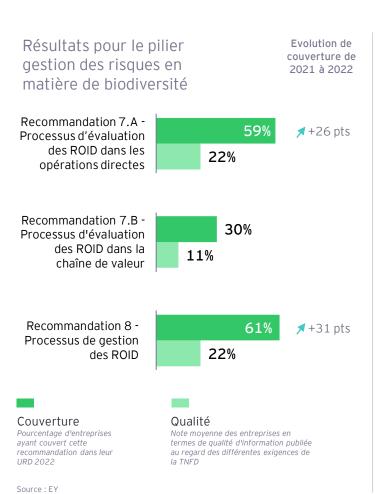
Un nombre croissant d'entreprises s'appuie sur des référentiels reconnus pour évaluer et gérer leurs impacts, mais la mesure des risques, dépendances et opportunités reste peu aboutie (1/2)

Gouvernance

2 Stratégie

Gestion des impacts et des risques

Indicateurs et objectifs



Niveau d'alignement avec les recommandations de la TNFD en matière de gestion des risques

RECOMMANDATION 7.A

Description du processus d'évaluation des ROID dans les opérations directes

Au-delà des risques, la v0.4 intègre les impacts dans ses recommandations. Cet apport explique une progression de 26 points de couverture par rapport à l'année précédente.

- De plus en plus d'outils sont utilisés par les entreprises pour l'évaluation de leurs impacts (le Global biodiversity score/GBS, Globio, analyse de cycle de vie, etc.) et dans une moindre mesure les dépendances (ENCORE, etc.) et les risques (le WWF Biodiversity Risk Filter, par exemple).
- Les publications décrivent principalement les impacts et les risques, dans une moindre mesure les dépendances, et très rarement les opportunités.

RECOMMANDATION 7.B NEW V0.4 Description du processus d'évaluation des ROID dans la chaîne de valeur

Seulement 36 entreprises suivent une méthodologie dédiée à l'évaluation des ROID sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Cela concerne en majorité une évaluation des activités des fournisseurs et de l'empreinte biodiversité des achats. Toutefois, la méthodologie d'identification des éléments matériels sur la chaîne de valeur n'est que rarement précisée.

RECOMMANDATION 8 Description du processus de gestion des ROID

De la même manière que pour la recommandation 7, plus d'entreprises ont pu répondre, même partiellement, à cette recommandation, par l'intégration des impacts, d'où le progrès significatif sur la couverture en 2022.

Pour certaines des entreprises ayant répondu à cette recommandation, on observe l'existence d'une stratégie ou politique biodiversité ayant pour but la systématisation d'études écologiques dans les projets, de plans de gestion sur les sites, de critères de sélection ou d'exclusion dans les achats, etc.

Gestion des risques et biodiversité : les meilleures pratiques observées

- S'appuyer sur des cadres de référence (ENCORE, GBS) pour évaluer les ROID les plus matériels
- Se baser sur une identification des impacts et dépendances avec une dimension géographique pour évaluer les risques les plus matériels par site ou les risques par type d'actif.
- Distinguer les différents types de risques, entre risques physiques et de transition.
- Prendre en compte les risques liés à la biodiversité en amont des décisions d'investissement ou de création de sites (par l'établissement de critères de sélection clairs).



Un nombre croissant d'entreprises s'appuie sur des référentiels reconnus pour évaluer et gérer leurs impacts, mais la mesure des risques, dépendances et opportunités reste peu aboutie (2/2)

Gouvernance

2 Stratégie

Gestion des impacts et des risques

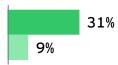
Indicateurs et objectifs

Résultats pour le pilier gestion des risques en matière de biodiversité Evolution de couverture de 2021 à 2022

Recommandation 9 -Processus d'évaluation des ROID au niveau de la gestion globale des risques



Recommandation 10 -Processus d'implication des parties prenantes dans l'évaluation des risques



Couverture

Pourcentage d'entreprises ayant couvert cette recommandation dans leur URD 2022

Source: EY

Qualité

Note moyenne des entreprises en termes de qualité d'information publiée au regard des différentes exigences de la TNFD

Niveau d'alignement avec les recommandations de la TNFD en matière de gestion des risques

RECOMMANDATION 9

Description de l'intégration des ROID liés à la nature dans la gestion globale des risques

- Un nombre croissant d'entreprises (+13 entre 2021 et 2022) intègre les enjeux relatifs à l'environnement (des risques réglementaires ou de pollution dans la majorité des cas) au sein de l'analyse globale des risques de l'entreprise.
- Cependant, les entreprises n'identifient que très rarement des facteurs de risque relatifs à la préservation ou à la restauration des milieux naturels. Seules 16 entreprises intègrent ces enjeux dans la gestion globale des risques à travers notamment l'identification de risques relatifs à l'approvisionnement en matières premières.

RECOMMANDATION 10 NEW V0.4

Description de l'implication des communautés locales affectées dans les processus de gestion des risques liés à la nature

Ce critère étant un ajout de la v0.4, il met en avant une problématique peu considérée jusqu'alors, on note donc un écart conséquent entre les recommandations de la TNFD et les pratiques des entreprises.

- 37 entreprises consultent les parties prenantes lors de leur processus d'évaluation des ROID liés à la biodiversité. Dans la grande majorité des cas, il s'agit d'une implication lors de la construction d'une analyse de matérialité des enjeux RSE.
- Ce pilier se base en particulier sur l'identification de communautés locales potentiellement touchées par les activités de l'entreprise et de leur engagement dans le processus de gestion des risques, ce qui n'est quasiment jamais réalisé.

Gestion des risques et biodiversité : les meilleures pratiques observées

- Inclure les départements ou référents en charge de la biodiversité dans le processus de revue des facteurs de risques globaux de l'entreprise
- Mettre en œuvre un comité de parties prenantes qui assure un dialogue entre les parties prenantes externes et le groupe en organisant des sessions d'échanges traitant de différents sujets dont la biodiversité.
- Etablir des partenariats et échanger de manière régulière avec des associations de protection de l'environnement afin d'identifier ses impacts et mettre en place des plans d'actions.
- Utiliser des outils dédiés au travail de mesure d'impact, à l'échelle des sites (Integrity Biodiverity Assessment Tool (IBAT), Species Threat Abatment and Restoration metric (STAR), outil « maison » de l'entreprise (ex. Global Biodiversity Score (GBS), modèle Globio) ou de la chaîne de valeur (en utilisant Exiobase, par exemple).



Les indicateurs et objectifs portent plus souvent sur les impacts que les risques et ne sont généralement pas construits autour d'une méthodologie précise et spécifique à l'entreprise (1/2)

Gouvernance

Stratégie

Gestion des 3 impacts et des risques

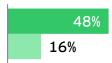
Indicateurs et

Résultats pour le pilier indicateurs et objectifs en matière de biodiversité

Recommandation 11 -Indicateurs (risques et opportunités)



Recomandation 12 -Indicateurs (dépendances et impacts)



Couverture

ayant couvert cette recommandation dans leur URD 2022

Source: EY

Qualité

termes de qualité d'information publiée au regard des différentes exigences de la TNFD

Niveau d'alignement avec les recommandations de la TNFD en matière d'indicateurs

RECOMMANDATION 11 NEW V0.4

Publications d'indicateurs d'évaluation des risques et opportunités liés à la biodiversité

- Seulement 15 entreprises ont défini un ou plusieurs indicateurs pour leurs risques et opportunités liés à la biodiversité.
- Les indicateurs associés à des pressions sur l'environnement (par exemple, les consommations d'eau et stress hydrique, les émissions de gaz à effet de serre, la superficie artificialisée, etc.) sont quasiment systématiquement publiés, mais généralement sans lien explicite avec le risque biodiversité.
- Quelques entreprises publient des indicateurs portant sur l'état de la biodiversité sur leurs sites (par exemple, le nombre d'espèces identifiées au travers des inventaires écologiques, ou d'analyse de proximité par rapport aux zones protégées).
- Si certains indicateurs permettent de suivre les pressions exercées sur la biodiversité, aucun indicateur ne permet de suivre l'exposition ou la gestion des risques relatifs à la biodiversité. En particulier, aucune entreprise ne donne de quantification financière explicite associée à un risque biodiversité ni d'échelle de temps, des éléments essentiels de cette recommandation de la TNFD.

RECOMMANDATION 12

Publications d'indicateurs d'évaluation des dépendances et impacts liés à la biodiversité

- > 57 entreprises utilisent un ou plusieurs indicateurs pour évaluer leur performance sur leurs dépendances et impacts liés à la biodiversité. La majorité des indicateurs concerne l'impact direct des activités du groupe sur la biodiversité soit via un suivi du nombre de sites ayant mené des études, soit via un suivi du nombre de sites ayant mis en place un plan d'actions, mais sans plus de précisions.
- Les entreprises les plus avancées publient une mesure d'empreinte biodiversité au travers d'un indicateur unique (ex. En MSA.km², soit en « mean species abundance » par km²)
- Parmi les quelques entreprises qui identifient leurs dépendances en lien avec la nature, quasiment aucune n'y associe un indicateur.
- Si les entreprises mesurent de plus en plus l'impact de leurs activités sur la biodiversité via des indicateurs suivant une méthodologie précise (comme le MSA.km² ou le biodiversity pressure index), rares sont celles qui suivent la gestion de cet impact au-delà du pourcentage de sites ayant mis en place un plan de gestion biodiversité.





Les indicateurs et objectifs portent plus souvent sur les impacts que les risques et ne sont généralement pas construits autour d'une méthodologie précise et spécifique à l'entreprise (2/2)

Gouvernance

2 Stratégie

Gestion des impacts et des risques

Indicateurs et objectifs

Résultat pour le pilier objectifs en matière de biodiversité Evolution de couverture de 2021 à 2022

Recommandation 13 -Objectifs et cibles



≠ +4 pts

Couverture

Pourcentage d'entreprises ayant couvert cette recommandation dans leur URD 2022

Source : EY

Qualité

Note moyenne des entreprises en termes de qualité d'information publiée au regard des différentes exigences de la TNFD

Niveau d'alignement avec les recommandations de la TNFD en matière d'objectifs

RECOMMANDATION 13

Description d'objectifs et de cibles pour gérer les risques et opportunités liés à la biodiversité

- Les objectifs fixés portent le plus souvent sur les réalisations (ex. effets positifs sur la biodiversité concernant X% des sites, réduction des pressions de X% au niveau des sites, mise en place des plans d'actions sur X% des sites) associées aux politiques en matière de biodiversité. En 2022, 49 entreprises (44 en 2021) publient ainsi des objectifs spécifiques à leur action en matière de biodiversité.
- 18 entreprises (contre 15 en 2021) font référence à des standards internationaux (ex. TNFD, IPBES⁽¹⁾, SBTN⁽²⁾), à des engagements auprès d'initiatives globales (ex. Objectifs de développement durable, Plan Mondial de la Biodiversité, Carbon disclosure project (CDP) Forests, Biodiversity Risk Filter du WWF), ou à des engagements nationaux (ex. Zéro perte nette de Biodiversité) ou internationaux (ex. Zéro déforestation nette).
- Quelques entreprises proposent une analyse des actions à mener sur certains sites, mais sans y associer d'objectifs chiffrés.
- Certains objectifs engagent les entreprises à la mise en place de plans d'action biodiversité et d'analyse de cycle de vie incluant une empreinte biodiversité.

Indicateurs et objectifs : les meilleures pratiques observées

- Développer plusieurs indicateurs incluant une approche de double matérialité, c'est-à-dire analysant à la fois les impacts et les dépendances (ex. impact des sites sur les espèces et habitats / % produits utilisés dépendants des écosystèmes).
- Publier des indicateurs reconnus (ex. MSA, PBF, Biodiversity Intactness Indicator) et y associer des objectifs de performance validés scientifiquement en suivant les recommandations de cadres internationaux (TNFD, Biodiversity Risk Filter du WWF et CDP Forest) et scientifiques (IPBES).
- Mettre en place des plans d'actions sur des zones prioritaires, identifiés via des indicateurs couvrant plusieurs pressions exercées sur la biodiversité (ex. l'artificialisation des sols, la fragmentation des milieux naturels, la pollution, le changement climatique, les espèces invasives, etc.).
- Mettre en place une traçabilité des matières premières et n'utiliser que des matières premières certifiées selon des standards internationaux (norme LWG sur le cuir par exemple).







LIEN TNFD / CSRD

La TNFD et la CSRD partagent des similarités, ce qui permet aux entreprises alignées avec la TNFD de répondre en grande partie aux exigences du futur cadre de reporting ESG de la Commission européenne en matière de biodiversité

Si la TNFD est un cadre volontaire, la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) est un texte réglementaire qui fixe de nouvelles orientations en matière de reporting extra-financier avec une application en 2025 sur l'exercice 2024 pour une première vague d'entreprises.

Le standard « Biodiversity and ecosystems » (ESRS E4) de la CSRD décline ses exigences en matière de reporting biodiversité avec 8 disclosure requirements (DR) et 40 application requirement (AR). Certains font explicitement référence à la TNFD, en recommandant l'utilisation de l'approche LEAP (locate, evaluate, assess and prepare) pour identifier les risques, opportunités, et impacts (IROs) et dépendances matériels pour l'entreprise. Aussi, suivre les recommandations de la TNFD contribue à répondre assez largement aux exigences de la CSRD.

L'analyse suivante offre une première tendance de l'alignement des entreprises du SBF120 avec les exigences de la CSRD. Elle établit une correspondance entre les recommandations de la TNFD et les exigences de la CSRD. Une telle approche ne remplace cependant pas la réalisation d'une analyse des écarts (ou « gap analysis ») CSRD rigoureuse pour chaque entreprise.

Tableau de correspondance entre les exigences de la CSRD et les recommandations de la	la TN	Т	۲N	Ν	1	ıF	F	F	F	F	F	F	ı	ľ	1	/	Ν	1	Γ	Τ	T	7	٦	-	-		-	7	7	7	7	٦	٦	٦	٦	٦	٦	-	-					ı	ı	ı	ı	1	1	а	ć	L	ı	١	2	ϵ	ŀ	d	(,	S	15	n	1()	(į٠	j	t	3	2	la	d	10	7	r	3	2	ì	Υ	r	ľ	r	n)ľ	C	(2	C	1	e	^(r		5	S	2	e	le		٠t	е	ϵ)	С	₹	F	5	.ζ	C	(а	ı		e	16	C	,	S	е	. (C	1	٦	r	e	16	1	İ١	١i	χ	1	e	6	,	S	9	۵	e	6	ı		2	e	•	r
---	-------	---	----	---	---	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	------------	---	---	---	---	---	----	---	----	---	---	----	---	---	---	---	----	---	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	---	---	---	---	---	---	----	---	--	---	---	---	---	----	--	----	---	------------	---	---	---	---	---	----	---	---	---	---	--	---	----	---	---	---	---	-----	---	---	---	---	---	----	---	----	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	---	---	---	---

Disclosure requirement	Attentes en matière de reporting posées par la CSRD	Recommandation de la TNFD associée	% des entreprises au moins partiellement alignées*
ESRS E4-1	Plan de transition et prise en compte de la biodiversité et des écosystèmes dans la stratégie et le modèle d'entreprise	2.C Description de la résilience	13%
ESRS E4-2	Politiques relatives à la biodiversité et aux écosystèmes	1.B Rôle de la direction et 3.C Intégration de la biodiversité dans la gestion globale des risques	42%
ESRS E4-3	Actions et ressources liées à la biodiversité et aux écosystèmes	3.B Gestion des ROID	61%
ESRS E4-4	Objectifs liés à la biodiversité et aux écosystèmes	4.C Description des cibles et objectifs	41%
ESRS E4-5	Mesures d'impact liées à la biodiversité et à la modification des écosystèmes	4.A Divulgation des indicateurs de RO et 4.B Divulgation des indicateurs de ID	53%
ESRS E4-6	Effets financiers attendus des risques et opportunités liés à la biodiversité et aux écosystèmes	2.B Description l'effet financier des risques	35%
ESRS 2 SBM-3	Impacts matériels, risques et opportunités et leur interaction avec la stratégie et le modèle d'entreprise	2.D Cartographie des lieux à risque	40%
ESRS 2 IRO-1	Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, des risques et des opportunités liés à la biodiversité et aux écosystèmes.	3.A(i)/3.A(ii) Identification des ROID et 3.D Description du rôle des parties prenantes	63%

*Une entreprise est considérée « au moins partiellement alignée » si elle a obtenu un score non nul pour au mois une des recommandations de la TNFD associées à l'ESRS E4 de la CSRD d'après le tableau de correspondance au dessus

MESSAGES CLÉS

Enseignements principaux du baromètre biodiversité 2023 : d'importantes disparités mais un taux de couverture des recommandations de la TNFD qui progresse par rapport à l'année précédente



Enseignements généraux

- La majorité des entreprises publient des informations relatives à la biodiversité, mais très peu sont partiellement ou complètement alignées avec les recommandations de la TNFD. Entre les publications 2021 et 2022, le taux de couverture des recommandations de la TNFD progresse, passant de 29% à 37%.
- ➤ Des disparités sont observées entre les secteurs : les secteurs des biens de consommations et des constructions et infrastructures et de l'agroalimentaire suivent le mieux les recommandations de la TNFD à l'inverse, des secteurs des services, de la santé et des technologies & communications. Le secteur de l'agroalimentaire a particulièrement progressé cette année, passant de la 5ème à la 1ère place du classement par secteur d'activité.

à partir de leurs documents d'enregistrement (URD) disponibles au 1^{er} mai 2023

Gouvernance

La gouvernance RSE est généralement décrite, mais très peu d'entreprises mentionnent ou détaillent la supervision ou le pilotage des risques, opportunités, impacts et dépendances relatifs à la biodiversité.

La mise en place d'un suivi de la politique biodiversité par une instance de gouvernance spécifique, l'indexation de la rémunération des dirigeants à la performance en matière de nature, la mise en réseau de coordinateurs biodiversité au niveau des sites prioritaires ou la mobilisation d'experts externes figurent parmi les meilleures pratiques.

Stratégie

La majorité des entreprises font référence à un ou plusieurs enjeux liés à la biodiversité. Si le risque financier est souvent évoqué, encore peu d'entre elles analysent l'effet de ces risques sur leur modèle d'affaires ou leurs dépendances aux écosystèmes, et ne le font que de manière qualitative (sans monétisation).

Les entreprises les plus matures présentent une stratégie biodiversité complète permettant d'éviter, réduire et compenser les pressions identifiées comme étant les plus matérielles à la fois pour les opérations directes et dans la supply chain.

Gestion des risques et impacts

Un nombre croissant d'entreprises analysent leur impact sur la biodiversité et s'appuient sur des méthodologies validées scientifiquement pour le faire. La majeure partie des publications décrivent les impacts et les risques, dans une moindre mesure les dépendances, et très rarement les opportunités.

Certaines entreprises vont plus loin, et intègrent une dimension géographique à cette évaluation et surtout explicitent comment ces résultats informent les décisions d'investissement ou les pratiques d'achat.

Mesures et objectifs

Les indicateurs et les objectifs portent en général sur les réalisations de l'entreprise, ainsi que sur les différentes pressions résultant de leurs activités (pollutions, consommations, etc.). Une mesure intégrée des impacts et des dépendances de l'entreprise et des indicateurs spécifiques aux risques est rarement proposée.

Les meilleures pratiques reposent sur la définition d'objectifs de performance au niveau groupe alignés avec les cadres internationaux, déclinés en plans d'actions au niveau des sites ou zones prioritaires et associés à des indicateurs de suivi définis selon une logique de double matérialité (impacts et dépendances).

EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY, présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes. EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy.

Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site ey.com.

© 2023 EY & Associés. Tous droits réservés.

Studio BMC France - 2305BMC089 SCORE Nº 2023-073 ED None

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos conseillers.

ey.com/fr

Conseil en Biodiversité | EY - France ey.com/fr_fr/climate-change-sustainability-services/conseil-en-biodiversite

Contacts et crédits



Alexis Gazzo EY & Associés Associé Tél: 06 07 70 72 00 Email: alexis.gazzo@fr.ey.com



Christophe Abraham EY & Associés Senior Manager Tél: 06 01 45 43 40 Email: christophe.abraham@fr.ey.com



Julie Lenouvel EY & Associés Consultante Senior Tél: 06 68 30 66 26 Email: julie.lenouvel@fr.ey.com